

LE SOUS-TITRAGE DE FILM : NORMES DE RÉDACTION

Mariana PITAR

West University of Timișoara

Le sous-titrage de film constitue un type de traduction spécifique, avec des règles propres, malgré une tendance générale de banalisation, faute d'une théorie spécifique bien mise au point et à cause des sous-titrages d'amateur qui pullulent sur Internet.

Les documents vidéos se rapprochent des documents écrits par leurs types : texte scientifique, documentaire, reportage, interview, pièce de théâtre etc. C'est pourquoi assez souvent on ne fait pas la distinction entre la traduction de ces textes pour la publication sur papier et la traduction d'un document vidéo contenant un de ces types de texte. Malgré des éléments de traduction communs, la traduction des documents vidéos connaît des particularités spécifiques.

Une première différence majeure et définitoire, consiste dans le fait que cette traduction ne sera pas un texte isolé à lire sur papier, mais qu'il accompagne toujours une image et qu'il double, d'une certaine manière, une bande sonore dont il essaie de donner l'équivalent.

Tout en essayant de rendre une traduction le plus proche possible du texte, le sous-titrage doit être en même temps très synthétique pour laisser au spectateur le temps de suivre les images du film. La traduction de sous-titrage est, de cette façon, une traduction contrainte par des raisons linguistiques, cinématographiques, techniques et psychologiques.

- Du point de vue linguistique, le sous-titrage doit tenir compte du type de texte, des éléments culturels, de l'humour, du niveau de langue etc. Il doit aussi respecter le sens du texte. La division du sous-titre en lignes sera faite de façon appropriée au sens. Chaque ligne constitue une unité sémantique compacte et cohérente, qui tient compte des nœuds de sens, même si on recommande que la première ligne soit plus courte que la deuxième, pour mieux voir l'image. On doit éviter la répétitions, la traduction de mots vides de sens, non-fonctionnels, telles que les onomatopées ou les hésitations verbales. En revanche, il faut traduire les expressions gestuelles dont le sens ne peut pas être sous-entendu ou dont la signification est différente d'une langue à l'autre, comme par exemple le hochement de la tête pour dire *oui* ou *non*, différent d'un peuple à l'autre. La traduction doit être le plus proche possible de la langue littéraire, ne pas omettre, pourtant, les

nuances et les particularités du langage des personnages, les dialectes etc. Les abréviations, les injures, les formes colloquiales ne sont pas admis.

- Du point de vue cinématographique, le texte doit tenir compte des scènes, des cadres, des mouvements de la caméra, du dialogue entre les personnages ; le texte traduit doit être parfaitement synchronisé avec le début et la fin des répliques des personnages, des coupes de l'image etc. Si le personnage parle assez longtemps et le sous-titre est très court, le spectateur pensera qu'il y a eu des choses qui n'ont pas été traduites. Chaque réplique nécessite sa propre traduction. Si le traducteur laisse des répliques sans traduction, même si un sous-titre peut englober tout le dialogue, le spectateur éprouvera la même frustration. On doit garder toujours un équilibre entre le résumé et l'expansion du texte traduit.
- Du point de vue technique, le sous-titre ne doit pas occuper trop d'espace sur l'écran pour ne pas empêcher le spectateur de suivre l'image ; de cette façon les sous-titres comprennent seulement deux lignes, la première de préférence plus courte que la deuxième, positionnées en bas de l'écran et au centre. Dans les sous-titres pour les malentendants, le positionnement est à gauche ou à droite en fonction du personnage qui parle.

Bon partie des contraintes d'ordres techniques sont déterminées par des raisons cognitives, qui tiennent du spécifique du fonctionnement du cerveau, de la manière dans laquelle celui-ci traite les images et le texte. Suite à ces raisons, les sous-titres doivent respecter les contraintes suivantes :

- Une ligne comprend seulement 36 caractères, y compris les espaces libres et les signes de ponctuation, ce qui est considéré comme idéal pour la capacité de perception humaine. En réalité cette règle n'est pas tellement rigide, car un sous-titre de deux lignes doit tenir compte, en même temps, du découpage filmique et des noeuds de sens, du type de texte- compact ou dialogue- etc. La division du texte en deux lignes doit être faite d'une manière logique.
- Une autre condition d'ordre cognitif se rapporte à la durée du sous-titre sur l'écran et au début de celui-ci par rapport à la bande sonore. Ainsi, un sous-titre doit commencer avec $\frac{1}{4}$ seconds plus tard que la bande sonore, car, si les deux apparaissent simultanément, l'oeil, surpris par le flash du texte, a quelques seconds de confusion dans lesquelles le cerveau oscille entre la bande sonore et la bande écrite. Le texte doit rester environ 5 seconds sur l'écran pour qu'il puisse être lu, en calculant environ 3 mots par second.
- Entre deux sous-titres consécutifs il faut avoir une pause de $\frac{1}{4}$ seconds ce qui constitue le temps nécessaire pour signaler au cerveau la disparition d'un sous-titre, comme paquet d'information linguistique, et lui offrir le temps de se préparer pour le suivant.

La manière de rédaction des sous-titres a été réglementée par des normes qui, en partie, correspondent aux normes d'un texte écrit, mais qui contiennent aussi des normes spécifiques au sous-titrage. En voici les plus importantes :

- *Le signe d'exclamation, les virgules, le point et virgule* s'emploient comme dans le texte écrit ;
- *Le point.* L'emploi du point à la fin de la phrase est très important malgré une banalité apparente, car il a un impact important sur le spectateur. L'omission de ce signe à la fin de la phrase, surtout quand celle-ci achève un sous-titre, par négligence ou pour économie d'espace, donne au spectateur l'impression que la phrase n'est pas terminée, ce qui fait que celui-ci attend le sous-titre suivant comme suite du sous-titre précédent. Le début d'un nouveau paquet d'informations, arrivées avec le nouveau sous-titre, crée un petit moment de confusion, ce qui mène à une perte de temps et à un discomfort, aussi qu'à une réception tardive des informations qui suivent. Le point constitue la marque visuelle nécessaire pour considérer le sous-titre ou la phrase achevés en tant qu'information.
- *Les points de suspension* s'emploient quand la phrase continue dans le sous-titre suivant. Ils s'emploient aussi à la fin du premier sous-titre qu'au début du suivant. Leur emploi charge un peu trop l'espace, aussi du point de vue des nombres de caractères que du point de vue psychologique. C'est pourquoi ce type d'emploi est à éviter. Les points de suspension s'emploient surtout dans les films documentaires qui contiennent des phrases trop longues pour être traduites dans un seul sous-titre.
- *Les parenthèses* ne sont pas admises en générale. Dans des cas très rares, elles s'emploient pour des explications du traducteur – par exemple la traduction d'un nom propre dont le sens explique un jeu de mot ou permet la compréhension du film.
- *Le tiret de dialogue.* Contrairement à l'emploi courant, le tiret de dialogue s'emploie seulement si dans un sous-titre il y a les répliques de deux personnages. Si les répliques des personnages différents se trouvent dans deux sous-titres, la ligne de dialogue ne s'emploie pas.
- *Les types des caractères.* On emploie en générale des caractères normales. Ceux-ci doivent être plus clairs sur un fond foncé, avec un contour bien précis, stables et assez grands pour pouvoir être lus. On préfère d'habitude les caractères Helvetica ou Arial.

Les caractères italiques s'emploient aussi dans les situations suivantes :

- quand la voix qui parle se trouve hors écran (de l'autre côté du fil quand on parle au téléphone, par exemple) ;

- quand il y a des voix qui s'attendent à la télé ou à la radio dans le film ;
- dans les titres de livres, de chansons ;
- pour les mots étrangers ;
- pour les lettres, les citations, les paroles rapportées.

En ce qui concerne la couleur, elle est, en générale, blanche sur fond foncé. Une situation plus spéciale comporte les sous-titres pour les malentendants, où il y a tout un code de couleurs qui complètent les informations, surtout auditives. Ce code de couleur est le suivant :

- Blanc – pour le personnage qui parle et qui se trouve dans le cadre ;
- Jaune – quand le personnage qui parle est hors le cadre ;
- Rouge – pour les indications sonores supplémentaires (bruit de vaisselle cassée, porte heurtée etc.)
- Vert – marque une langue étrangère ;
- Mauve – complète les indications sonores en faisant référence aux fragments musicaux ou à la poésie ;
- Cyan- le dialogue intérieur du personnage, les pensées.

Même si les couleurs semblent être assez nombreux, on s'y habitue vite. Elle constitue un code très pratique pour remplacer les éléments sonores qui ne peuvent pas être perçus par les malentendants.

Conclusions

Le sous-titrage suppose non seulement une traduction spécifique, mais des normes de rédactions qui, bien que coïncidant pour la plupart avec la traduction sur papier, ont elles – aussi un spécifique dont on doit tenir compte dans l'activité de sous-titrage de film. De cette façon on peut faciliter au spectateur une lecture facile, en lui permettant, tout en respectant les normes déjà discutées, de se réjouir le plus pleinement possible de tout ce que le film lui offre : image, effets sonores, expression des personnages, action alerte etc.

Références bibliographiques

1. Agost, Rosa, *Traducción y doblaje: palabras, voces e imágenes*, Barcelona, Editorial Ariel, 1999,
2. Chaume Varela, Frederic, « La traducción audiovisual: investigación y docencia » in *Perspectives : Studies in translatology* 7, p.209-219, 1999
3. Diaz Cintas, Jorge, *La traducción audiovisual: el subtitulado*, Salamanca, Ed. Almar : Biblioteca de traducción, 2001
4. Gottlieb, Henrick, *Subtitles, Translation & Idioms*, University of Copenhagen, 1997
5. Ivarsson, Jan ,Caroll, Mary, *Code of good subtitling practice*, www.transedit.se
6. Karamitroglou, Fotios, *A proposed set of subtitling Standards in Europe*, <http://accurapid.com/journal/04studrd.htm>